

AR Prefecture

006-210600060-20201029-20201010-DE

Reçu le 04/11/2020

Publié le 04/11/2020

DELIBERATION N°2020-10-10

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune d'ASPREMONT (06790)**

Séance du 29 Octobre 2020

Date de convocation :
23.10.2020

L'an deux mil vingt et le vingt-neuf octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE

Présents :

M. BONSIGNORE Pascal

M. ARZANI Jean-Pierre

Mme LEBRETON Elisabeth

M. SICRE Jean-Louis

Mme PERNOT Chantal

M. Joël PIERACCINI

Mme FAYOLLE Patricia

M. CHAIX Michel

Mme LEURETTE Catherine

Mme GIGNOUX Laure

M. ANDRIO Franck

M. MERCIER Thierry

M. LE MORVAN Gilles

Mme HAM Emmanuelle

M. COUBETERGUES Benoît

M. BARBIER Olivier

Mme VONNER Isabelle

M. GIAUFFRET-SIMONGIOVANI Caroline

Mme DI BARTOLO Claire

Excusés :

Mme LEBRETON Elisabeth

M ANDRIO Franck a donné pouvoir à PIERACCINI Joël pour voter en son nom

M MERCIER Thiery a donné pouvoir à ARZANI Jean Pierre pour voter en son nom

Non Excusés :

M SICRE Jean-Louis

AR Prefecture

006-210600060-20201029-20201010-DE

Reçu le 04/11/2020

Publié le 04/11/2020

~~FAYOLLE Patricia~~ a été nommé(e) secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Pouvoirs : 2

Votants : 17

**OBJET : ACTIONS CULTURELLES : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES**

Le Conseil Municipal,

Considérant que le Département soutient le milieu artistique avec la multiplication des événements qui font appel à des artistes, mais également avec un soutien actif aux actions culturelles des associations et des communes sur l'ensemble du territoire départemental.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

D'autoriser monsieur le Maire à solliciter auprès du département des Alpes-Maritimes, une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 euros pour un budget prévisionnel de 40 000 euros relatif aux dépenses engagées dans ce domaine pour sa programmation 2021.

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.
Au registre sont les signatures.

Aspremont, 29 octobre 2020

Le Maire,



Pascal BONSIGNORE